

# APHG

# BOURGOGNE



## LETTRE DE LA RÉGIONALE N° 22

\*\*\*\*\*

## JANVIER 1999

**Au sommaire de ce numéro, vous trouverez des informations sur :**

- la journée d'étude du 9 déc. 1998 au lycée Carnot :  
"Les grandes villes d'Afrique"
- les commissions nationales "second cycle", "enseignement technique", "Europe"  
du 5 décembre 1998
- l'Assemblée Générale de la Régionale du 13 décembre 1998
- les projets pour 1999

### **Jean-Louis TAINURIER**

Après la disparition de François Nosjean, un accident de la route frappe à nouveau douloureusement notre association.

Jean-Louis Tainturier, professeur d'histoire-géographie au lycée de Joigny, 55 ans, en a été la victime. Revenant le 13 décembre en compagnie de son épouse Élisabeth d'une visite chez leur fille, professeur de français-histoire-géographie dans un collège de l'Aisne, ils ont été percutés, sans aucune faute de la part de notre collègue, à hauteur de Coucy-le-Château. Jean-Louis a été tué sur le coup ; Élisabeth, sérieusement blessée, heureusement se remet.

Élisabeth et Jean-Louis participaient à nos "grands voyages", et avaient récemment organisé une journée très réussie à Joigny et à Sens.

À Élisabeth et à toute la famille, la Régionale ne peut malheureusement que transmettre l'assurance de sa sympathie émue.

Jean-Bernard Charrier

## **Compte-rendu de la journée de géographie :**

### **LES GRANDES VILLES D'AFRIQUE**

Le matin, M. Pierre Vennetier, Directeur de recherche honoraire au CNRS de Bordeaux, présente un panorama des villes d'Afrique tropicale.

#### Résumé de la conférence

L'urbanisation de l'Afrique tropicale n'a pas commencé avec la colonisation : celle-ci n'a fait qu'accélérer et transformer un phénomène amorcé 25 siècles av. J.C. dans le haut bassin du Nil avec le royaume de Kouch. Mais depuis le Ve s. de notre ère, elle s'est manifestée de façon constante, plus particulièrement en Afrique soudano-sahélienne, dans le nord-est et sur le littoral oriental du continent, plus tardivement et épisodiquement dans les régions guinéennes et le bassin congolais. L'intervention des Européens et la traite des marchandises et des hommes, puis la colonisation et la mise en valeur directe des territoires ont entraîné la fondation de multiples agglomérations principales et secondaires dont la répartition spatiale et la croissance ont été déterminées par des facteurs administratifs et surtout économiques. D'abord très lente pendant 3/4 de siècle, la croissance urbaine a brutalement "explosé" aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale et s'est accélérée après l'indépendance, sous l'effet d'un exode rural massif puis d'un dynamisme démographique qui en reste aujourd'hui le moteur principal. En une cinquantaine d'années, l'Afrique tropicale a rattrapé en ce domaine une partie du retard qu'elle avait sur les autres mondes tropicaux, mais son taux d'urbanisation actuel, encore inférieur à 30 %, reste modeste et ne met pas en péril son devenir alimentaire. Ce sont plutôt certains caractères de cette urbanisation qui risquent d'être un obstacle à un développement économique et social équilibré.

Les structures spatiales des villes ont été déterminées à la fois par leur origine (précoloniale ou coloniale), et par la vitesse de leur croissance que les pouvoirs publics n'ont jamais pu maîtriser. Toujours sous-tendues par l'existence d'un double droit foncier, les politiques d'urbanisme, avant comme après l'indépendance, ont été très tôt placées devant le fait accompli d'une extension anarchique de l'espace bâti, et réduites à des interventions ponctuelles qui ne répondaient qu'à une faible partie des besoins, la majorité des citoyens n'ayant pas les moyens d'accéder aux terrains ou aux logements offerts. Ce sont en fait les initiatives privées, s'appuyant sur les règles ancestrales en matière de foncier, et la souplesse des relations sociales traditionnelles qui ont permis la multiplication incontrôlable des "lotissements coutumiers" grâce auxquels des millions de citoyens ont pu accéder à la propriété d'une parcelle et d'une maison. Mais ce mode de formation de l'espace bâti a profondément marqué les paysages urbains. La vieille dichotomie ville "blanche" - ville "noire" s'est effacée au bénéfice d'une ségrégation socio-économique entre ville des riches et ville des pauvres. À côté des quartiers du centre ville, les plus urbanisés, aux fonctions multiples et aux immeubles modernes, résidence et lieu de travail des expatriés et de la bourgeoisie autochtone, se sont développés des quartiers péri-centraux à plan en damier, très densément bâtis et peuplés, qui lui sont étroitement associés. Lieux d'une intense activité commerciale et artisanale multiforme, sièges des plus grands marchés, ils assurent aussi une importante fonction résidentielle et d'accueil des migrants ruraux qui y trouvent un logement pour une période plus ou moins longue. Bien que presque entièrement "en dur", ils sont le plus souvent fortement dégradés, et les conditions de vie y sont difficiles. Au-delà se développent sur des étendues immenses et en croissance permanente, les "quartiers d'extension" nés pour la plupart de lotissements coutumiers, au paysage longtemps semi-rural, et dont la densification augmente avec leur ancienneté. L'habitat y est en général de qualité satisfaisante, mais ils pèchent par l'absence d'équipements collectifs et leur éloignement du centre ville. C'est dans cette large couronne extérieure que se situent des lotissements officiels ou privés d'aspect moderne, et de grands équipements collectifs — université, zones industrielles, aéroport, etc. — que la croissance spatiale de la ville a fini par englober.

Cette organisation spatiale de la ville, la façon dont elle s'est mise en place, les insuffisances techniques et financières des services collectifs sont à l'origine des sérieux problèmes auxquels les citoyens sont chaque jour confrontés. L'immensité des surfaces urbanisées fait mieux ressentir les carences des moyens de transport ; l'approvisionnement en eau n'est assuré suffisamment ni en quantité, ni en qualité, et les inégalités internes de sa distribution n'ont d'égales que celles qui prévalent en matière d'assainissement et d'évacuation des eaux usées, eaux vannes, ordures ménagères et déchets industriels, dont l'accumulation vient à mettre en péril la santé des citoyens. En dépit des efforts financiers consentis par les Etats et de l'aide considérable apportée par les bailleurs de fonds étrangers, il est devenu évident que la gestion jusque-là très centralisée des problèmes urbains présentait de graves défauts et n'était pas en mesure de les résoudre. Sous l'impulsion de la Banque Mondiale, une approche différente, dite gestion "décentralisée", ou "communautaire", ou "partagée", est en cours d'application depuis une dizaine d'années. Elle est trop récente pour que son efficacité soit évaluée, mais on peut déjà en mesurer les limites, et en pressentir quelques conséquences à terme plutôt fâcheuses.

Pierre Vennetier

À la suite de Monsieur Vennetier, mais disposant malheureusement d'un temps plus que réduit, monsieur Bernard Garneret, professeur en CPGE, aborde le sujet plus spécifique des villes arabo-musulmanes en prenant pour exemple Le Caire. Il s'attache à analyser les dysfonctionnements spécifiques à ce type de ville : explosion urbaine d'abord plus ou moins contrôlée dans la périphérie par un développement planifié (villes-satellites) ; mais depuis une époque récente croissance de plus en plus spontanée autour de "parcelles assainies"; dans le centre ville, urbanisation de plus en plus verticale qui se taudifie, énorme problème de congestion des flux, crise et tentative de sauvegarde de la médina.

Brigitte Pierre

Le résumé détaillé de ces deux interventions peut vous être adressé personnellement si vous en faites la demande à : Jacques Nompain  
Impasse des Créots  
21121 Fontaine lès Dijon

## COMMISSION "SECOND CYCLE" DU 5 DÉCEMBRE 1998

Bernard Phan fait une mise au point sur les fameux "**allègements**" des programmes. Contrairement à ce qu'a affirmé Le Point, jamais l'APHG n'a demandé à ce qu'il n'y en ait pas en histoire-géographie. Robert Marconis a été "convoqué" par Claude Allègre, sans pouvoir, comme il le souhaitait, être accompagné par un historien, et le Ministre lui a simplement fait part de ses projets. Alors que le Comité National des Programmes travaillait encore sur d'éventuels allègements, le Ministre avait déjà décidé de ne pas en faire ! Robert Marconis souhaite qu'une évaluation des programmes et de l'examen ait lieu une fois ceux-ci mis en pratique, ce qui permettra une réflexion au sein de l'APHG : alors il sera mandaté, le cas échéant, pour demander des modifications. Bernard Phan se déclare indigné par les procédés du ministère, qui ne pratique aucune véritable concertation.

La Commission réfléchit alors sur les **sujets du baccalauréat** et la façon d'y préparer les élèves. On arrive rapidement à la conclusion que le respect des différentes consignes limite le nombre de sujets de composition possibles à une vingtaine dans chaque discipline ; cela rassure plutôt les collègues présents, qui ont du mal à maîtriser le programme de terminale.

Les sujets de composition devraient être très larges (contrairement à ce qu'on a vu dans les manuels, les annales, les prépa-bacs...), et il faut traiter les questions de manière très synthétique, en allant toujours d'un bout à l'autre de la chronologie de chacune des trois parties du programme en histoire, et en embrassant toujours la totalité de l'espace concerné en géographie. Exemples de sujets d'histoire : *La deuxième guerre mondiale, une guerre globale et totale ; L'Europe dans la guerre ; Collaboration et Résistance en France ; Le régime de Vichy ; Le bilan de la guerre ; Les transformations économiques dans le monde (ou dans les PDEM) depuis*

1945 ; Les transformations sociales dans le monde (ou dans les PDEM) depuis 1945 ; chacun des quatre grands Modèles, ou une Comparaison entre deux modèles ; Les relations américano-soviétiques (ou les relations Est-Ouest) de 1945 à 1991 ; L'émancipation des peuples dépendants de 1945 à nos jours ; Les institutions françaises de 1945 à nos jours ; La politique extérieure de la France depuis 1945 ; La société française depuis 1945 ; L'économie française depuis 1945. Certains sujets peuvent comporter des chronologies, mais en général elles risquent de perturber les candidats ayant suivi un cours très synthétique : donc plutôt à éviter ! Exemples de sujets de géographie : Les grandes divisions politiques et culturelles du monde sont-elles en train de s'estomper ? L'inégal développement : des Nord, des Sud ? Centres et périphéries dans le monde ; Les fondements de la puissance américaine ; Les États-Unis dans le monde ; les États-Unis en Amérique ; le Japon dans le monde ; le Japon en Asie ; le Japon, puissance industrielle ; l'Allemagne en Europe ; L'urbanisation, atout ou frein pour le développement de l'Afrique ? Agriculture et développement en Amérique latine ; Les politiques démographiques et leurs résultats en Chine et en Inde ; la Russie, un territoire maîtrisé ? Le croquis en géographie ne peut en principe être posé avec la composition que lorsqu'il correspond exactement au sujet (on peut avoir par ex. un planisphère centré sur le Japon ou une carte des deux Amériques). À la rigueur, on peut demander un croquis de situation ou un croquis sur un seul aspect, mais alors sa part dans l'évaluation globale doit être minime.

Les études de documents, dont on a beaucoup parlé lors des précédentes commissions, commencent à être mieux rodées. On n'attend pas de connaissances extérieures aux documents, sinon comme éléments de présentation. Pour aller dans le sens de la conception qui semble en train de s'imposer, on peut ajouter à la fin de la question 2 : "en fonction du sujet", et de la question 3 : "en faisant appel à l'ensemble des informations tirées des documents". En géographie, les documents doivent porter sur l'ensemble d'un espace au programme, et non sur une simple étude de cas (ex. Le Caire ou le Brésil).

Pour les commentaires de document d'histoire ("mineure"), il serait injuste que tombent à l'examen des sujets traités dans certains manuels et pas dans d'autres. Donc seuls des documents "originaux" ou au contraire "patrimoniaux" (très grands classiques) doivent être posés : un texte (ou un montage d'extraits du même texte), mais aussi bien sûr une affiche, une caricature, un tableau statistique... Pas de documents portant spécifiquement sur les crises, afin de privilégier la longue durée.

Les croquis de géographie ("mineure") doivent être un travail d'élève. Pas de sujets trop restreints (pas Agriculture ou Industrie aux USA, mais par ex. *Dynamiques spatiales*). Pas de "plan à tiroirs" avec explication-paraphrase, mais quelques phrases pour "donner un sens" à la carte ; on peut justifier au passage le choix des figurés, mais il faut répondre à la problématique ; l'Inspection Générale a pris clairement position en ce sens en octobre.

En dépit de ces éclaircissements appréciés, les collègues notent l'angoisse de beaucoup d'élèves devant des programmes jugés trop lourds et une multiplicité d'épreuves de nature différente. Ils soulignent la difficulté à les intéresser uniquement avec de grandes synthèses. Certains ont l'impression d'improviser, de faire des cours de type "3ème", ou de courir après le calendrier (comment utiliser la vidéo ? comment résumer les grandes phases de la seconde guerre mondiale ?). D'autres redoutent que les bons élèves ne puissent valoriser leurs atouts.

Pour conclure, Robert Marconis insiste sur deux points :

- Il faudra s'appuyer sur les déclarations du Ministre affirmant que les programmes ne peuvent être allégés pour maintenir la place de nos disciplines en termes d'horaires.
- Contrairement à ce qui s'est produit pour d'autres matières, la possibilité de choix entre 3 sujets ("majeure") ou 2 sujets ("mineure") a été confirmée, à notre demande, et nos élèves en profiteront.

Gérard Déclas

## **COMMISSION "ENSEIGNEMENT TECHNIQUE" DU 5 DÉCEMBRE 1998**

Deux questions à l'ordre du jour :

- Bilan Bac STT
  - Bac STT : session juin 1999
- 10 régionales représentées.

## I - le bilan Bac STT : session juin 1998

Le tour de table des Régionales montre que la nouvelle épreuve s'est déroulée de façon satisfaisante et n'a pas posé de problèmes majeurs. Quelques remarques cependant :

- le coefficient 1 attribué à la matière est nettement insuffisant, aux yeux de tous. Il paraît nécessaire de le majorer pour donner plus de sérieux à l'épreuve, plus de poids à la discipline et pour valoriser l'éducation au civisme.
- les examinateurs souhaitent, pour être efficaces et plus précis, n'interroger que dans les sections où ils enseignent.
- lorsque les jurys sont constitués d'un nombre important de collègues, il serait souhaitable que l'un d'entre eux soit nommé "modérateur", chargé de conduire une harmonisation en fin de journée ou de session.
- les livrets scolaires doivent pouvoir être consultés à la fin de chaque journée, du moins pour les notes les plus faibles.
- que chaque Académie puisse organiser une concertation annuelle quelques jours avant l'épreuve pour redéfinir les conditions et les exigences de l'épreuve.

## II - la session juin 1999 : bac STT

Une remarque essentielle : la lourdeur du programme, avec un nombre de 8 questions trop élevé (6 paraissent plus accessibles).

Le libellé des questions ne pose, quant à lui, aucun problème.

D'autre part, comme pour les oraux STT, STL, épreuve anticipée de fin de première, il serait souhaitable qu'une réunion d'harmonisation ait lieu quelques jours avant et que les examinateurs enseignent dans la section concernée. Enfin la commission rappelle l'intérêt qu'il y a pour les élèves de constituer des listes les plus détaillées possibles.

III - Un collègue soulevé le problème des sections hôtelières, bac. technologiques qui passent aussi leur épreuve anticipée d'histoire-géo :

- avec un programme différent
- avec des questions libellées de façon très vaste
- sans manuel
- avec des contraintes particulières, notamment la constitution de "dossiers".

IV - Pour terminer, un collègue propose qu'une rubrique "Enseigner en classe technologique" se mette en place de façon régulière dans le bulletin national.

Marie Jo Ferrand

## COMMISSION "EUROPE" DU 5 DÉCEMBRE 1998

Alexandre Pajon note qu'en dépit d'une longue période d'"hibernation", la Commission poursuit sa réflexion, sa participation à des réunions internationales, et ses enquêtes (bibliographie pour l'histoire-géographie en anglais déjà parue, étude sur l'Irlande à paraître). Cette séance doit définir une nouvelle répartition des tâches.

Les objectifs de la commission restent de réfléchir aux mouvements de fond concernant l'enseignement de l'histoire et de la géographie de l'Europe et en Europe, face aux exigences du Ministère, aux projets de l'Union européenne, aux besoins des élèves, etc.

En tant que force de collaboration et de contre-proposition, nous pouvons jouer un rôle de "groupe de pression" à l'échelle des Académies, du Ministère, de l'Europe. Grâce à la maîtrise des langues étrangères de certains de nos membres, nous pouvons faire connaître et défendre les priorités pédagogiques définies en France dans les rencontres internationales de spécialistes (Eurogé, Euroclio, etc.).

Nous pouvons participer à des projets de formation : des stages gérés par l'institut pédagogique allemand offrent déjà beaucoup de places aux stagiaires français, mais il reste à convaincre tous les IUFM de leur utilité, et à contribuer au développement de programmes avec d'autres pays. En novembre a été créé un Établissement public, Édufrance, chargé d'exporter l'"ingénierie éducative à la française".

Les sections européennes ou internationales restent un de nos centres d'intérêt, mais

elles ne doivent pas prendre trop de place dans nos débats même si plusieurs de nos membres y enseignent. En section européenne, l'accent doit être mis sur l'aptitude à communiquer ; nos disciplines s'y prêtent tout particulièrement, même si leur choix comme DNL a souvent été fait pour d'autres raisons (possibilité de mettre en barrette les heures de cours, par ex.). Ne peut-on pas étendre à d'autres classes et à d'autres collègues l'enseignement en langue étrangère, pour quelques séquences dans l'année ?

Enfin, il nous reste à poursuivre le travail d'enquête, avec des bibliographies et des études sur l'enseignement de l'histoire-géographie dans les pays non encore étudiés.

Comment être plus présents au sein de l'APHG ? d'abord en participant plus systématiquement aux Conseils de Gestion, au Comité National, à l'Assemblée Générale ; en lançant un nouvel appel aux bonnes volontés dans le prochain Historiens et Géographes ; en créant avant même la page générale de l'APHG un site web [hébergé pour l'instant par [www.biling.de](http://www.biling.de)], peu volumineux, souple d'utilisation, contenant nos propres travaux et surtout des liens vers d'autres sites ; vu notre dispersion et la rareté de nos réunions, il faudrait que chacun d'entre nous se connecte à Internet afin de permettre à l'information de mieux circuler.

Gérard Déclas

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA RÉGIONALE**

**tenue le dimanche 13 décembre 1998**

**au centre d'animation Pierre Jacques à Fontaine lès Dijon**

Le Président Jean-Bernard Charrier propose en début de séance une minute de silence en mémoire de notre collègue François Nosjean, décédé brutalement en juin dernier.

Jacques Nompain, Secrétaire, présente le rapport d'activité. À propos de la journée d'étude du 9 décembre, il constate que la MAFPEN n'inscrit plus sur le PAF ce type de manifestations, ce qui gêne considérablement l'information des collègues. Il propose d'adresser au Recteur au nom de l'APHG une lettre de protestation, mais constate avec satisfaction que l'Inspection Pédagogique régionale, qu'il remercie, a pris le relais en adressant à chaque établissement le programme de cette journée.

Sur le plan national, à propos des allègements de programmes des lycées annoncés par le Ministère à la suite du mouvement lycéen de décembre 1998, rien n'a été proposé pour l'histoire-géographie, alors que chacun s'accorde à constater que dans ces deux matières le volume des contenus est de plus en plus lourd. Ce n'est pas l'APHG qui a fait pression pour ne rien changer, mais l'Inspection Générale.

Les journées de l'APHG se tiendront cette année à Clermont-Ferrand du 2 au 6 novembre 1999.

Notre Trésorière présente son bilan financier. Le nombre de nos adhérents est stable : 248 dont 37 retraités et 15 étudiants. La dépense essentielle provient de l'impression et de l'expédition de la lettre de la Régionale. Ce bilan est approuvé à l'unanimité et Geneviève Bonnardeau chaleureusement remerciée.

Jean-Bernard Charrier fait le point sur les voyages et sorties de l'année 1999 : le circuit du Portugal guidé par Denis Lamarre aura lieu du 6 au 17 avril. La sortie d'une journée le 6 juin organisera la visite de Bibracte (Mont Beuvray), du centre d'études de Glux en Glenne et du château de Vauban à Bazoches. À la rentrée, les 18 et 19 septembre 1999, nous proposerons Lille et ses environs (trajets en TGV).

Pour l'an 2000 et son départ en retraite, notre Président aimerait mettre sur pied un circuit en Europe du Nord : Copenhague, Stockholm, Helsinki, Vilnius, Saint-Petersbourg (quatre jours) et Moscou.

L'Assemblée est suivie d'un repas amical.

Brigitte Pierre